



Hôtel de ville - 7, rue Pierre Pauilhac - 33740 ARÈS  
T : 05 56 03 93 03 - F : 05 56 60 26 30  
contact@ville-ares.fr - www.ville-ares.fr

N° 01/07/2020

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le trois août,

Le Conseil Municipal de la Commune d'ARES, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Brémontier, sur convocation qui leur a été adressée le 29 Juillet 2020, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales sous la Présidence de Monsieur Xavier DANÉY, Maire.

### OBJET :

Commissions municipales :  
Remplacement de Conseillers  
Municipaux.

### ETAIENT PRESENTS :

MM. DANÉY – BAILLIEUX – Mme BOUE-MANDIL RAYMOND – M. CHAMBOLLE – Mme DUMARTIN – M. CAZANOBE – Mmes CHAIGNEAU – PRIETO – M. BERRY – Mmes PEYREBRUNE – REINAULD – M. SEIGNEURIN – Mme HARDOUIN-DUPARC – MM. LADEN – LARMINACH – Mmes MACDONALD – DURANTE – MERIT – BONNE – MM. PASQUET – MARTIN – LALANNE-MEUNIER – ESPLANDIU – DAVID - DARGAUD – Mme SAULNIER – M. GRAVAUD –

### ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. PASQUALINI ADAMO à M. DANÉY – Mme MURET à M. CAZANOBE -

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire M. BAILLIEUX et pour secrétaire suppléante Mme DURANTE.

### Rapporteur : Xavier DANÉY

Lors de sa séance du 19 juin 2020, le Conseil Municipal a procédé à l'élection des membres des différentes commissions municipales.

A la suite de démissions de membres de la liste « Avancer et Rassembler pour ARES », et afin d'obtenir une meilleure répartition entre eux, M. Philippe DAVID, a sollicité qu'une nouvelle élection puisse être organisée pour la commission « Développement durable » et « Urbanisme » (cf le courrier ci-annexé).

Ainsi,

- pour la commission « Développement Durable » M. Alain DARGAUD se porte candidat pour remplacer M. Philippe DAVID,
- et pour la commission « Urbanisme » Mme Nelly SAULNIER se porte candidat pour remplacer M. Philippe DAVID.

L'ensemble des élus décident d'effectuer ce vote à main levée pour ces deux commissions.

Le vote à main levée donne les résultats suivants :

**NOMBRE D'ELUS : 29**

**VOTANTS : 29**

**POUR : 5**

**CONTRE : 0**

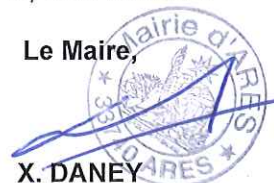
**ABSTENTIONS : 24**

**Sont donc élus de la liste RASSEMBLER ET AVANCER POUR ARES :**

M. Alain DARGAUD pour la commission Développement Durable  
Mme SAULNIER pour la commission Urbanisme.

Fait à ARES, le 3 Août 2020

Le Maire,



X. DANÉY

Philippe DAVID

Arès, le 09 juillet 2020

13 rue Jean Mermoz - 33740 Arès

Membre du Conseil municipal, élu de l'opposition

Monsieur le Maire,

Lors du conseil municipal en date du 19 juin 2020, il a été procédé à l'élection des conseillers municipaux aux onze commissions que vous avez souhaitées mettre en place.

Vous n'ignorez pas que dans les rangs de l'opposition et par ordre chronologique Mmes Nathalie LE BIHAN, Christiane LASNE et Véronique DESTOUESSE vous ont adressé leur démission.

Parmi ces trois personnes, seule Mme LASNE était élue à trois commissions permanentes (Vie associative, Travaux et bâtiments et Affaires scolaires). Il vous reviendra donc lors d'un prochain conseil municipal de faire procéder à une nouvelle élection pour désigner parmi les cinq membres de l'opposition, ceux qui lui succéderont à ces fonctions.

Cependant, les cinq membres de l'opposition actuelle (Christian ESPLANDIU, Alain DARGAUD, Nelly SAULNIER, Philippe GRAVAUD et moi-même) souhaiteraient qu'une nouvelle élection puisse être organisée pour les commissions suivantes afin d'une meilleure répartition entre eux :

- Développement durable : remplacement de Philippe DAVID par M. Alain DARGAUD.
- Urbanisme : remplacement de Philippe DAVID par Mme Nelly SAULNIER.

Bien qu'aucune disposition ou élément de doctrine ne semble exister pour une telle démarche, je vous serais reconnaissant de bien vouloir y donner une suite favorable et me faire connaître votre décision par retour du courrier.

Je prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées

Monsieur le Maire

Mairie d'Arès - Hôtel de ville

7 rue Pierre Pauilhac

33740 Arès

